

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire électorale
du 25 mars 2017 à Marne la Vallée**

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Le samedi 25 mars 2017, les membres de l'assemblée générale de la Fédération Française du Sport Adapté, dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis au Vienna House Magic Circus de Disneyland Paris, 20 Avenue de la Fosse des Pressoirs, 77703 Marne-la-Vallée, sur convocation écrite du président en date du 8 mars 2017, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque association présente ou représentée signe la feuille d'émargement en entrant en séance. 209 associations sont présentes ou représentées sur 1087 qui comptabilisent 16 338 voix sur 48677 au total. Ceci représente 19,22% des associations et 33,56% des voix.

A l'ouverture de l'assemblée, le président TRUFFAUT salue l'ensemble des participants qui cette année ont bien voulu répondre à l'invitation de la FFSA de participer au séminaire du vendredi 24 mars et à l'AG de ce samedi 25 mars, réunissant les principaux acteurs de la vie fédérale.

Il remercie pour leur présence et leur soutien Jean Louis GARCIA, président de la fédération des APAJH et monsieur Andrieu représentant de la Mutuelle Malakoff Médéric, principal partenaire de la fédération.

Après ces quelques propos, le président TRUFFAUT ouvre la séance de cette assemblée générale électorale et donne la parole au secrétaire général, Joël RENAULT.

Le secrétaire général donne lecture du programme de cette AG.

1) Présentation du PV de l'AG du 26 mars 2016

Après une courte présentation, le secrétaire général indique que ce document fera l'objet d'une des résolutions à voter en fin d'AG.

2) Rapport moral du président Marc TRUFFAUT :

Le président présente un bilan de l'année 2016, marquée par un certain nombre d'événements majeurs :

- L'achat du siège fédéral à Paris 15^e 3 rue Cépré ;
- L'augmentation du nombre de licenciés (+ 7, 6% en un an et 33% pour la période de la paralympique) ;
- La poursuite d'une politique tarifaire en 2016 qui a permis de ne pas augmenter le tarif des licences et cotisations depuis 4 ans, laissant les ligues fixer, selon leurs projets territoriaux, une quote-part leur permettant de développer leurs actions en fonction de leurs choix politiques ;
- Une aide fédérale pour aider les ligues et comités à se structurer ;

- Une réversion de 130 000€ aux organes déconcentrés pour les aider à mettre en place des actions inscrites dans le projet fédéral ;
- Le rôle actif du siège dans le soutien et l'accompagnement de nos adhérents ;
- Un nombre de rencontres sportives toujours plus important : 2 700 sur l'ensemble du territoire ;
- La reconduction par l'Etat des 75 postes d'ESQ ce qui fait que le SA peut compter en 2016 plus de 150 salariés travaillant au développement du SA en France ;
- Une aide de la FFSA aux organisateurs des championnats de France, se montant à 130 000€ soit un accompagnement financier de plus de 500 000€ en 4 ans ;
- Les excellents résultats de nos sportifs à l'international préparés dans nos 6 pôles France, soit 118 médailles obtenues ;
- Un déficit dans le compte d'exploitation 2016 qui s'explique par les actions engendrées par l'achat du nouveau siège et l'accompagnement de plusieurs ligues en difficulté passagère ;
- Un bilan financier positif sur les 4 ans de la mandature avec un excédent global qui se monte à 325 000€ ;
- Une augmentation sensible du budget qui est passé en 4 ans de 2,5 millions d'€ à 3,5 millions d'€ ;
- Un partenaire essentiel pour la FFSA de la part de Malakoff Médéric, en particulier pour le développement des activités motrices et du sport santé, sans oublier les partenariats de la Société Générale, d'Idéma sport. D'autres partenaires sont attendus prochainement ;
- Une augmentation régulière de la subvention du ministère en charge des sports dans le cadre de la convention d'objectif. Soit un soutien passant de 700 000 à 890 000€, c'est à dire 27% d'augmentation en 4 ans et la mise à disposition de 13 cadres d'Etat ;
- Le renouvellement de la délégation ministérielle pour 4 ans en janvier 2017 (sauf pour le para-surf adapté) dans un contexte difficile, 11 fédérations sportives ayant demandé au ministère la délégation pour la pratique de leur discipline par les personnes en situation de handicap mental et psychique ;
- La refonte du secteur compétitif fédéral qui nécessite d'évoluer.

Pour la prochaine mandature, de nombreux chantiers attendent le nouveau comité directeur. Il faut « muscler » nos comités et ligues, faire mieux connaître notre savoir-faire et notre expertise. Enfin la FFSA doit poursuivre son travail qui met en avant les valeurs d'équité, d'égalité, de courage de détermination.

3) Rapport d'activité fédérale par Joël RENAULT, secrétaire général :

Le secrétaire général présente un power point qui fait le point sur l'ensemble des actions menées en 2016.

4) Rapport de la commission médicale nationale par Catherine FAYOLLET, médecin fédéral national

Le médecin fédéral national présente le bilan de la commission médicale, son rapport sur la surveillance médicale des championnats de France, le bilan de l'accidentologie lors des compétitions, la SMR des sportifs de haut niveau.

5) Message du Conseil national consultatif des sportifs

A l'issue du conseil consultatif des sportifs qui s'est tenu le vendredi 25 mars, un message résumant le travail effectué par ces représentants, encadrés par Roy Compte, Henri Miau et Marie-Paule Fernez, est lu devant l'assemblée par les représentants de la CNC réunie la veille.

Les sportifs reçoivent une ovation de la part de l'assemblée en fin de lecture du texte résumant leur réunion.

6) Rapport de gestion du comité directeur par le trésorier, Jean Claude WACH :

Jean Claude Wach présente les comptes de résultats de l'exercice 2016 ainsi que le bilan de l'année 2016.

Il donne lecture de son rapport de gestion faisant apparaître un déficit de 51 153€.

7) Présentation du budget prévisionnel 2017 :

Jean Claude Wach présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2016.

8) Lecture du rapport du commissaire aux comptes, Thierry DENISE :

Thierry Denise, commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport sur l'exercice 2016 faisant état de son opinion sur les comptes annuels, sur la justification de ses appréciations et la vérification auxquelles il a procédé. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

9) Présentation et vote des résolutions :

Le secrétaire général procède au vote des résolutions. L'assemblée compte 72 votants totalisant 16 338 voix.

Première résolution

L'Assemblée générale approuve le PV de l'AG du 26 mars 2016 de Grenoble.

1 – POUR, 15377 voix, 100%

2 – CONTRE, 0 voix, 0%

3 - Vote blanc, 505 voix

Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le Secrétaire général, intégrant l'ensemble des rapports des commissions ou groupes de travail chargés d'animer les différents secteurs d'activités fédérales.

1 – POUR, 15712 voix, 99,47%

2 – CONTRE, 84 voix, 9,53%

3 - Vote blanc, 193 voix

Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le médecin fédéral national.

1 – POUR, 14197 voix, 91,60%

2 – CONTRE, 1302 voix, 8,40%

3 - Vote blanc, 637 voix

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve le tarif des licences :

Adulte 25 €

Jeune 20 €

Autre pratiquant 25 €

Dirigeant ou bénévole 25 €

Licence découverte 5 €

Juge et arbitre gratuite (sous réserve d'agrément par la FFSA)

1 – POUR, 16136 voix, 100%

2 – CONTRE, 0 voix, 0%

3 - Vote blanc, 0 voix

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'un montant de 3 596 568 € et le résultat de l'exercice qui se traduit par un déficit de 51 153 €.

Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2016 et donne quitus aux membres du Comité Directeur de leur gestion pour cet exercice.

1 – POUR, 15873 voix, 98,80%

2 – CONTRE, 193 voix, 1,20%

3 - Vote blanc, 70 voix

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de 2015 de -51 153€

1 – POUR, 15576 voix, 97,60%

2 – CONTRE, 383 voix, 2,40%

3 - Vote blanc, 62 voix

Septième résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel fédéral pour 2017 d'un montant de 3 854 300 €.

1 – POUR, 15585 voix, 100%

2 – CONTRE, 0 voix, 0%

3 - Vote blanc, 297 voix

Huitième résolution

L'assemblée générale adopte le règlement intérieur fédéral.

1 – POUR, 14834 voix, 99,44%

2 – CONTRE, 85 voix, 0,56%

3 - Vote blanc, 1103 voix

Neuvième résolution

L'assemblée générale approuve le règlement disciplinaire.

1 – POUR, 14161 voix, 96,43%

2 – CONTRE, 524 voix, 3,57%

3 - Vote blanc, 1644 voix

Dixième résolution

L'assemblée générale adopte les règlements sportifs généraux.

1 – POUR, 15048 voix, 99,59%

2 – CONTRE, 62 voix, 0,41%

3 - Vote blanc, 1219 voix

Onzième résolution

L'assemblée générale propose le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de monsieur Thierry Denise, pour une nouvelle période de 6 exercices.

1 – POUR, 14701 voix, 93,32%

2 – CONTRE, 1052 voix, 6,68%

3 - Vote blanc, 576 voix

Douzième résolution

L'assemblée générale reconnaît comme organe déconcentré en Guyane le comité départemental de la Guyane.

1 – POUR, 15824 voix, 100%

2 – CONTRE, 0 voix, 0%

3 - Vote blanc, 306 voix

Treizième résolution

L'assemblée générale reconnaît comme organe déconcentré de la FFSA dans les départements de la Drome et l'Ardèche, le comité interdépartemental Drome- Ardèche.

1 – POUR, 15617 voix, 96,90%

2 – CONTRE, 499 voix, 3,10%

3 - Vote blanc, 98 voix

Quatorzième résolution

L'assemblée générale reconnaît comme organe déconcentré de la FFSA dans les départements de l'Allier et du Puy de Dôme, le comité interdépartemental Allier-Puy de Dôme

1 – POUR, 13186 voix, 85,60%

2 – CONTRE, 2218 voix, 14,40%

3 - Vote blanc, 925 voix

Quinzième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi.

1 – POUR, 15937 voix, 100%

2 – CONTRE, 0 voix, 0%

3 - Vote blanc, 193 voix

10) Election du comité directeur fédéral pour la mandature 2017-2021 :

- Déclaration de la Commission électorale

Jean Jacques Poulain et Christian Gil, membres de la commission électorale présentent leurs conclusions issues de l'analyse de l'envoi des candidatures.

22 candidats ont adressé leurs candidatures Après étude et concertation des 22 candidatures trois cas sont rendus inéligibles dont un qui concernait l'élection de la ligue Ile de France.

Conformément à l'article L.131-8 du code du sport, la composition du comité directeur doit comprendre une représentation minimale de 40 % de chacun des 2 sexes.

Compte tenu du nombre de candidates féminines, il restera 2 postes vacants (féminines) pour la prochaine AG de 2018.

- Présentation des 19 candidats à un poste au comité directeur

Chacun des candidats au comité directeur est invité à se présenter en 1 minute maximum.

Après cette présentation individuelle, il est procédé, par vote électronique, sous le contrôle de la commission électorale et des deux assesseurs, à l'élection du prochain comité.

- Résultat du scrutin

Sont élus au premier tour, à la majorité absolue, les candidats suivants :

Votants : 16329

Marc Truffaut	16322
Henri Miau	15721
Joël Renault	15550
Sandrine Destouches	15128
Madeleine d'Engremont	15046
Jean-Claude Wach	14425
Evelyne Diaz	13934

Roy Compte	13734
Claude Gissot	13339
Henry Roig,	13147
Yves Obis,	12715
Catherine Fayollet	12083
Sylviane Auguste	11945
Bruno Hennebelle	10743
Georges Marie Nacoulivala	10728
Colette Feron Grenouilleau	10167
Richard Magnette	9783

Ne sont pas élus :

Pascal Lavaine	5039
Jacques Roussel	4369

Le comité directeur est alors invité à se réunir pour proposer à l'AG un président de la FFSA

11) Election du président de la FFSA

Les 17 membres du comité directeur élus se réunissent pour désigner en leur sein la personne qu'ils présentent à l'approbation de l'AG comme président de la FFSA. C'est monsieur Marc Truffaut qui est présenté par le comité directeur, (par 17 voix pour), à la présidence de la fédération.

Résultat du vote de l'assemblée générale

Votants : 15462

1 - POUR : 15455 voix, 99,95%

2 - CONTRE 7: voix, 0,05%

Monsieur Marc Truffaut est élu à la présidence de la fédération par l'Assemblée générale.

12) Conclusion du président

Le président remercie très chaleureusement l'ensemble des participants pour la confiance qu'il vient de lui renouveler par ce vote.

Il souhaite pouvoir poursuivre avec le nouveau comité directeur les actions qui composeront le prochain projet fédéral, sur la base des valeurs développées depuis toujours au sein de la FFSA, au service des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Il annonce à l'assemblée qu'il organisera avant la fin de l'année un séminaire rassemblant le comité directeur, les présidents des CDSA, des ligues.

Il donne enfin rendez-vous à l'ensemble des participants pour la prochaine AG 2018 qui se tiendra à Lille, dans les Hauts de France.

Il remercie particulièrement Jean Louis Garcia, président de l'APAJH et monsieur Andrieu représentant Malakoff Médéric de leur présence tout au long de l'AG.

Il remercie les membres du comité directeur qui ne se sont pas représentés, Fabienne Mangoni, Michel Ponchaut ainsi que Marie José Lallart.

Il donne rendez-vous l'année prochaine à Lille pour l'AG fédérale le 31 mars 2018.

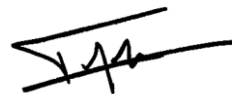
13) Message des invités

Jean Louis Garcia, invité à s'exprimer, remercie la FFSA pour l'accueil chaleureux et convivial qu'elle lui réserve toujours. Il est venu en ami, en militant et en combattant pour les personnes en situation de handicap. Il souligne qu'il partage avec la FFSA les mêmes valeurs, la même éthique au service de l'intérêt général. Les adhérents de la FFSA peuvent être fiers de tout ce que porte la fédération. Il souligne le rôle spécifique de la CNC des sportifs qui met à l'honneur la parole des sportifs. Il souhaite s'inspirer de cette démarche pour l'APAJH qui associera prochainement les personnes handicapées dans ses instances.

Le représentant de Malakoff Médéric, remercie la FFSA pour son accueil, son expertise et sa bonne humeur. La mutuelle soutenant les loisirs, la culture et le sport est partenaire du CPSF, d'Handisport et du Sport Adapté. Elle poursuivra son soutien de la FFSA dans ses actions sur son programme général et aussi sur le Sport santé.



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président